

# PROGRAMME DE FORMATION



« PREVENIR LA PENIBILITE »

<b>OBJECTIFS</b>	Connaitre les enjeux de la Pénibilité au travail. Repérer les évolutions légales et leurs impacts. Intégrer les spécificités liées au compte professionnel de prévention (C3P) Savoir évaluer les expositions. Définir un plan d'action de prévention.
<b>METHODE PEDAGOGIQUE</b>	Apports méthodologiques et théoriques. Échanges de pratiques. Note : Formatrice certifiée INRS pour la formation « Evaluer des risques professionnels ».
<b>PRE-REQUIS</b>	Être en charge d'un rôle opérationnel ou administratif dans la prévention des risques Professionnels.
<b>CONTENU</b>	Les enjeux et les nouveaux repères du cadre légal de la pénibilité. Les facteurs de pénibilité ou facteurs de risques professionnels. Le Compte Professionnel de Prévention. Les conditions d'accès à la retraite en lien avec le C3P. L'articulation avec le Document Unique. Les « outils » permettant une analyse « approfondie » des situations de travail. La communication aux salariés.
<b>MODALITES D'EVALUATION</b>	Quiz de fin de session. Questionnaire de satisfaction.
<b>ORGANISATION</b>	<u>Durée</u> : 1 jour – 7H <u>Lieu</u> : AUBERS (59249)  En INTRA : A définir avec l'entreprise  <b>Contact :</b>  Nathalie GONEZ - Tel : 09 80 97 38 97 <a href="mailto:contact@gps-site.fr">contact@gps-site.fr</a>

**GPS - GONEZ PREVENTION STRATEGIES - Tel : +33 (0)9 80 97 38 97 [gps-site.fr](http://gps-site.fr)**

Numéro de formation : 31 59 07716 59

Version 10/04/2024